



Résumé de l'entretien : surintendant Pat Morris (Police provinciale de l'Ontario)

Le surintendant Morris a été interviewé par Frank Au, Mark Pritchard, Eric Brousseau et Misha Boutilier le 5 août 2022. Les questions concernant ce résumé doivent être adressées à Eric Brousseau.

Contexte

Pat Morris est un surintendant au sein de la Police provinciale de l'Ontario (**PPO**). Il assure la supervision du Bureau des renseignements criminels — Opérations provinciales (**BRCOP**) de la PPO.

Le surint. Morris a travaillé dans le domaine du renseignement stratégique et tactique lié aux manifestations et aux opinions divergentes qui pourraient entraîner des problèmes de sécurité publique, particulièrement en lien avec les mandats de l'Unité d'enquête sur les crimes motivés par la haine et l'extrémisme et de la Section provinciale de la lutte contre le terrorisme. Il a participé aux interventions policières lors d'événements comme les Sommets du G8 et du G20 à Kananaskis, les manifestations des Premières Nations en 2006-2007 à Caledonia, le mouvement Idle No More et les événements menés à Caledonia et à Tyendinaga en 2020. Il a assumé le rôle de coresponsable de l'équipe principale d'enquête sur les renseignements lors des Sommets du G8 et du G20 en 2010, et il a travaillé sur des questions liées au Sommet des leaders nord-américains, aux rencontres de l'Organisation des États américains et aux Jeux olympiques de 2010 à Vancouver, dans la mesure où elles avaient une incidence sur l'Ontario (en collaboration avec la GRC). Il a travaillé au sein du Bureau des services policiers aux Autochtones, dont relève l'Équipe provinciale de liaison (**EPL**) de la PPO, une équipe responsable des communications avec les participants aux manifestations et de la collecte de renseignements auprès de ces derniers. Finalement, il a occupé le poste d'agent d'infiltration et assuré la supervision des agents d'infiltration lors d'événements de cette nature.

Rôle du BRCOP de la PPO

Le surint. Morris est le commandant du bureau du BRCOP, qui est composé de 270 membres et de six sections :

- **Bureau des renseignements criminels** : cette section déploie des unités dans l'ensemble de la province.
- **Section provinciale de la lutte contre le terrorisme** : cette section comprend aussi l'Unité d'enquête sur les crimes motivés par la haine et l'extrémisme.



- **Section des opérations secrètes** : cette section participe à des initiatives sur le plan des politiques, des procédures et des opérations en utilisant des agents d'infiltration et d'agents confidentiels.
- **Section de production du renseignement criminel** : cette section dispose d'équipes responsables de l'analyse de renseignements tactiques, de l'analyse de renseignements stratégiques, de l'analyse de la gouvernance provinciale et de l'analyse du renseignement de toutes sortes. Ces analystes participent à l'analyse des crimes, à l'analyse du renseignement et à l'analyse opérationnelle afin de créer des produits visant à compléter et à faciliter les enquêtes criminelles, les collectes de renseignements et la planification d'événements majeurs. Cette section transforme l'information reçue en produits de renseignement.
- **Section des services de protection** : cette section assure la protection du premier ministre provincial, de la lieutenante-gouverneure, du solliciteur général, du procureur général de l'Ontario, le premier ministre et les personnes jouissant d'une protection internationale.
- **Équipe intégrée de la sécurité nationale** : cette section constitue la contribution de la PPO à l'Équipe intégrée de la sécurité nationale.

En ce qui concerne l'évaluation du renseignement, le BRCOP utilise les termes « fiabilité » et « validité » :

- La fiabilité fait état de la fiabilité de la source d'information. Les facteurs comprennent la relation avec la source (c.-à-d. personne), les antécédents de la source et les incidents passés liés à l'information transmise. En outre, la fiabilité peut être utilisée pour déterminer la force d'autres sources d'information. Cela peut comprendre les observations de la police, les reportages ou les commentaires des médias, ou les diffusions sur les médias sociaux. Dans la présente affaire, les médias, de manière générale, et les médias sociaux étaient des sources d'information importantes, car de nombreux petits médias en ligne produisaient de l'information au sujet des mouvements des participants à ces événements.
- La validité témoigne de la logique ou de la justification inhérente de l'information — la logique de l'information dans le contexte de ce que le BRCOP croit savoir et ce qu'il anticipe.

Élaboration et évolution du projet Hendon

Le projet Hendon est une initiative de renseignement continue du BRCOP qui vise à recueillir de l'information, à produire des renseignements et à transmettre des produits de renseignement.

À la fin de 2019 et au début de 2020, le BRCOP a appris que diverses entités avaient entrepris d'importantes activités de planification pour le mouvement Shut Down Canada.



À peu près en même temps, les manifestations des Wet'suwet'en étaient en cours. La PPO a commencé à recueillir de l'information sur ces événements (avec divers degrés de fiabilité) et à l'analyser en vue de produire du renseignement. Le BRCOP a travaillé en collaboration avec de nombreux organismes concernés, dont la GRC et divers organismes d'application de la loi. Cela a entraîné la création du projet Hendon.

Sous la direction du surint. Morris, le BRCOP a officialisé le projet Hendon en février 2020. L'idée était d'étendre la collecte du BRCOP à l'aide d'une approche efficace sur le plan des ressources pour les manifestations qui présentaient un risque pour la sécurité publique. L'infrastructure critique était un élément clé. En janvier et en février 2020, le projet Hendon était axé sur les manifestations des entités autochtones, et les alliés de ces entités, qui impliquaient des activités criminelles et/ou illégales présentant une menace pour la sécurité publique — la plupart étaient liées aux enjeux découlant des Wet'suwet'en.

Le projet Project a évolué tout au long de la pandémie pour affronter les nouveaux défis en matière de sécurité publique. De nombreux griefs sont apparus dans la société, il s'agissait d'un mélange de griefs contre les politiques gouvernementales et de griefs personnels contre les agents publics comme le premier ministre Ford et le premier ministre Trudeau. Des mouvements fondés sur certains de ces idées et de ces griefs ont été créés.

Au printemps 2021, il y existait des sentiments anti-autoritaire et anti-gouvernemental. En août 2021, le BRCOP a observé un « mouvement patriotique » émergent et le sentiment anti-gouvernemental connexe. Le BRCOP a assuré une communication continue avec les partenaires du projet Hendon au sujet de ces éléments et des aspects qui présentaient une menace pour la sécurité publique.

À l'automne 2021, le BRCOP a observé un sentiment de frustration et une rhétorique en ligne plus axée sur la violence. L'équipe du projet Hendon a essayé de cerner les préoccupations et les domaines d'intérêt pour la PPO.

Production et distribution de rapports de l'équipe du projet Hendon

À l'été 2021, l'équipe du projet Hendon transmettait des rapports hebdomadaires à ses partenaires de renseignement. À l'automne 2021, l'équipe du projet Hendon publiait des rapports de renseignement une fois par deux semaines.

Les breffages de l'équipe du projet Hendon ont continué de se tenir deux fois par semaine jusqu'au 13 janvier 2022, après quoi ils étaient tenus chaque semaine. Après le breffage du 20 janvier 2022, le surint. Morris a organisé une téléconférence des partenaires du projet le 21 janvier 2022. L'équipe du projet Hendon a produit des rapports quotidiens de renseignement stratégique à compter du 22 janvier 2022. L'équipe du projet Hendon a commencé à organiser des téléconférences quotidiennes le 24 janvier 2022, qui se sont poursuivies tout au long des manifestations. Les inspecteurs Bryden et Patterson du



Service de police d'Ottawa (SPO) et d'autres membres du personnel du SPO ont participé à ces téléconférences.

À la fin des manifestations, les rapports de l'équipe du projet Hendon étaient transmis à quatre groupes différents :

- Groupe 1 : les chefs des services de police de York, de Waterloo, de Niagara, de Hamilton, de Toronto, de Peel, d'Ottawa et de Halton, la PPO et l'agent divisionnaire du renseignement de la GRC pour l'Ontario (**liste des services de police compétents**)
- Groupe 2 : 32 organismes (pas tous des organismes ontariens), y compris le service de police de Vancouver, le service de police de Calgary et la Sûreté du Québec. Plusieurs membres de la GRC faisaient partie de ce groupe, dont la Police fédérale et l'Équipe intégrée de la sécurité nationale
- Groupe 3 : les personnes influentes au sein de la PPO, y compris les commandants en situation de crise
- Groupe 4 : l'équipe de commandement du commissaire de la PPO

Le 13 janvier 2022 (première fois où les rapports de l'équipe du projet Hendon ont fait état du convoi), le rapport de l'équipe du projet Hendon a été envoyé à environ 230 personnes. À la fin de la manifestation, les rapports étaient transmis à environ 300 personnes.

Le chef Sloly faisait partie du groupe 1, et plusieurs membres du SPO faisaient partie du groupe 2.

Les rapports de l'équipe du projet Hendon ont été envoyés à certains des organismes constitutifs d'INTERSECT (la GRC, la SQ, le SPO), un groupe de renseignement dirigé par le SPO.

Rapports de l'équipe du projet Hendon sur le Convoi de la liberté

Le 13 janvier 2022, l'équipe du projet Hendon a commencé à rédiger des rapports sur le Convoi de la liberté¹.

Dans le rapport de l'équipe du projet Hendon du 20 janvier 2022², le surint. Morris a déterminé (et maintient toujours) que l'information concernant les manifestants qui bloquent l'accès aux bâtiments dans la ville d'Ottawa était fiable et valide, car elle

¹ **OPP00001176**

² **OPP00001024**



provenait de l'EPL de la PPO. De même, il croit que l'évaluation, indiquant que le convoi perturberait la circulation ainsi que le transport de biens et qu'il exercerait une pression sur les capacités d'application de la loi et qu'il pourrait tenter de perturber les activités gouvernementales, était valide.

Dans le rapport de l'équipe du projet Hendon du 23 janvier 2022³, la section sur l'évaluation a soulevé la possibilité de conflits entre les grands groupes de camionneurs et les petits groupes d'opportunistes motivés par leurs idéologies. Selon le surint. Morris, il n'y avait pas un seul grand mouvement global. Plutôt, il y avait plusieurs entités, mouvements et associations, y compris des groupes religieux, des personnes motivées par leur idéologie et des personnes dont l'emploi a été affecté. Toutefois, le surint. Morris ne pense pas qu'il y avait d'entités extrémistes qui planifiaient de faire du tort au gouvernement ainsi qu'aux entreprises et aux résidents d'Ottawa.

Le rapport de l'équipe du projet Hendon du 24 janvier 2022⁴ indiquait que le BRCOP a essayé d'obtenir de l'information concernant le nombre de véhicules et l'utilisation d'équipement spécialisé des services de police locaux (particulièrement les détachements de la GRC dans l'Ouest, et la SQ au Québec).

Le rapport de l'équipe du projet Hendon du 25 janvier 2022⁵ a cerné une « importante lacune en matière de renseignement », soit que le BRCOP ne pouvait pas déterminer les détails des plans des manifestants, à l'exception d'un grand événement public dans le centre-ville causant des perturbations en raison de la position des véhicules et des manifestations, sans stratégie de sortie.

Le 26 janvier, le BRCOP a diffusé un bulletin pour aviser les agents de première ligne que les manifestants prétendaient qu'ils seraient à Ottawa jusqu'à ce que le gouvernement accepte leurs demandes⁶. Le BRCOP savait que le gouvernement ne le ferait pas, ce qui suggérait que les manifestants resteraient pour une longue période. Ce bulletin a été transmis à tous les membres de la PPO. De plus, ces derniers étaient invités à fournir de l'information à une boîte de réception centralisée afin que l'équipe du projet Hendon puisse obtenir de l'information en temps réel.

Le suint. Morris a déclaré qu'en date du 25 et 26 janvier 2022, il était évident que le convoi était composé d'un très grand nombre de manifestants, de camionneurs et de véhicules, et qu'il causerait des barrages ainsi que des conséquences négatives sur le déroulement

³ **OPP00001476**

⁴ **OPP00000833**

⁵ **OPP00001108**

⁶ **OPP00001494**



des activités et le gouvernement. À ce stade, le BRCOP avait d'importantes inquiétudes et croyait qu'il y aurait des embouteillages et des problèmes de circulation à Ottawa.

Le rapport de l'équipe du projet Hendon du 27 janvier 2022⁷ portait sur l'intention d'utiliser une excavatrice et une grue, car les manifestants étaient peu susceptibles d'en apporter s'ils n'avaient pas l'intention de les utiliser. En juillet 2021, le BRCOP a géré un événement qui impliquait de la machinerie lourde à Mackenzie Meadows.

Le rapport de l'équipe du projet Hendon du 28 janvier 2022⁸ indiquait que les camionneurs étaient frustrés, car ils ne pouvaient pas conduire leurs camions jusqu'à la Colline du Parlement. Les organisateurs ont déclaré qu'ils entoureraient le secteur dans le but de bloquer la circulation.

Le rapport de l'équipe du projet Hendon du 3 février 2022⁹ indiquait que les manifestations avaient le potentiel de se transformer en mouvement national de désobéissance civile.

Le rapport de l'équipe du projet Hendon du 7 février 2022¹⁰ désignait le mouvement comme « un risque potentiel à la sécurité nationale ». Le surint. Morris a discuté de cette conclusion avec ses gestionnaires et les analystes. Cette phrase a été utilisée pour de nombreuses raisons :

- la manifestation n'était plus seulement à Ottawa, elle s'était étendue à d'autres secteurs comme le pont Ambassador (ce qui a eu une incidence sur la souveraineté et le commerce);
- il y avait un risque de mouvements visant d'autres infrastructures critiques (le tunnel Detroit-Windsor, l'autoroute 402 avant le pont Blue Water, le pont Nipigon, Sault Ste. Marie, etc.);
- la longévité du mouvement et l'augmentation des frustrations à Ottawa;
- l'augmentation des frustrations à l'échelle internationale au sujet de la réputation du Canada.

À ce moment, il n'y avait pas de renseignement spécifique ou crédible lié à de graves activités criminelles ou actes de violence. Toutefois, le surint. Morris n'avait pas

⁷ **OPP00001331**

⁸ **OPP00000815**

⁹ **OPP00001131**

¹⁰ **OPP00000831**



connaissance de précédent avec autant de barrages réels ou potentiels aux passages frontaliers internationaux.

Le rapport de l'équipe du projet Hendon du 9 février 2022 portait sur les menaces à la sécurité publique, à la sécurité des agents et, potentiellement, à la sécurité nationale. Le surint. Morris a noté que l'ambiance était parfois joviale et agréable. Toutefois, après une intervention policière (avis de procuration ou remorquage de véhicule), la dynamique devenait plus agressive. À ce moment, le BRCOP était préoccupé par des cas où les manifestants ont obtenu de l'information concernant les interventions policières. Le surint. Morris a communiqué à l'interne avec le BRCOP et les partenaires du projet sur cette question, et il a élaboré une différente liste de distribution aux agents du renseignement qui comprenait seulement 45 personnes. Le BRCOP disposait de preuves de la divulgation intentionnelle ou accidentelle de renseignements et voulait atténuer les risques.

Utilisation du renseignement pour la planification dans d'autres villes

Pendant la deuxième semaine des manifestations, une menace importante s'est présentée à Toronto. Le BRCOP a entretenu des discussions exhaustives avec le service de police de Toronto et ses spécialistes du renseignement. Le BRCOP a déployé des agents aux points de rassemblement pour déterminer la présence de camions et de manifestants, ainsi que collaborer avec le groupe des incidents majeurs et la division de la sécurité routière. Toronto a utilisé le renseignement d'une façon différente et proactive en vue de prévenir, décourager et atténuer les répercussions des activités prévues. Toutefois, le surint. Morris a précisé que la menace de Toronto était différente — elle était plus courte et ne représentait pas le point central du mouvement.

Le surint. Morris s'est principalement concentré sur Ottawa et Toronto, mais il a confirmé que la PPO a travaillé à Windsor et à Sarnia. Dans ces cas, le renseignement a été utilisé d'une façon différente. Cela a fait en sorte que la période entre l'événement et l'intervention policière visant à y mettre fin et la réouverture était plus courte.

Document chronologique du BRCOP

Le surint. McDonnell de la PPO a demandé au BRCOP de produire un document chronologique qui aiderait le commissaire Carrique à préparer son témoignage devant un comité parlementaire¹¹. La majeure partie du document a été rédigée par un analyste du BRCOP, mais le surint. Morris a écrit la portion concernant les ratés sur le plan du renseignement, et il a examiné et approuvé l'ensemble du document.

Le surint. Morris a affirmé que l'impression que des fonds provenaient de l'étranger était un élément important, bien qu'aucune influence étrangère n'ait été constatée et que la

¹¹ **OPP00001783**



majeure partie des donateurs étaient des Canadiens. Cette hypothèse portait à croire que le gouvernement risquait d'être déstabilisé et a terni l'image du gouvernement au Canada et à l'étranger.

Le document chronologique du BRCOP fait état de menaces de violence « omniprésentes » en raison de l'augmentation de la frustration chez les manifestants, de la durée de l'événement et de la présence policière. Le surint. Morris a affirmé que l'incidence d'une déstabilisation de l'environnement et des excès observés en ligne faisaient augmenter la probabilité d'un attentat par un acteur solitaire. Cependant, il a reconnu que la plupart des évaluations du BRCOP indiquaient qu'il n'y avait pas de renseignements précis concernant une menace de violence en particulier.

Les ratés en matière de renseignement peuvent prendre diverses formes : omission de reconnaître des menaces, de recueillir de l'information, de déterminer quels sont les intervenants, de diffuser l'information en temps opportun ou d'analyser cette information.

Dans le document chronologique du BRCOP, on en vient à la conclusion qu'il y a eu omission d'utiliser le renseignement dans la préparation des opérations, la prise de décisions et la planification. Le surint. Morris est toujours de cet avis.

Demande d'information et de renseignements soumise par le chef de police Sloly

Le 11 février 2022, le chef Sloly a demandé au surint. Morris de répondre aux cinq questions suivantes en ce qui concerne Ottawa, Toronto, le pont Ambassador et le pont Blue Water :

1. Nombre exact de camions à chaque endroit à ce moment-là;
2. Nombre exact de camions prévus le samedi 12 février;
3. Nombre de manifestants à chaque endroit à ce moment-là;
4. Nombre de manifestants prévus à chaque endroit le samedi 12 février (jour des événements à Toronto);
5. Rôle des extrémistes (question soulevée dans les médias à ce moment-là).

Le chef Sloly a demandé au surint. Morris de répondre aux questions par écrit en se fondant exclusivement sur les renseignements confirmés (ce qui était difficile étant donné qu'il était question d'un événement futur). Le surint. Morris a envoyé les réponses au sous-commissaire Cox de la PPO, et elles ont finalement été fournies à l'agent Mark Patterson du SPO.

Le 12 février 2022, le surint. Morris a présenté un exposé à l'Association des chefs de police de l'Ontario. Clairement, les événements qui s'étaient produits à Toronto ce jour-là s'étaient déroulés vraiment différemment de ce qui s'était passé à Ottawa et étaient en fait terminés. Le chef Sloly s'est mis en colère et a lancé qu'il ne voulait pas que l'on



compare Ottawa à Toronto. Il a affirmé qu'il avait parcouru les rapports de l'équipe du projet Hendon et qu'ils ne contenaient pas de renseignements qui auraient pu aider le SPO. Le chef Sloly et le surint. Morris se sont parlé en privé après la réunion et ont discuté du fait que les mesures prises par Toronto avaient été choisies en fonction de ce qu'on avait observé à Ottawa. Cependant, le surint. Morris a réitéré que le BRCOP avait fourni des renseignements, auxquels le SPO avait accès et dont il aurait dû tenir compte dans la prise de décisions.

Le 12 février 2022, le chef Sloly a également demandé au surint. Morris de présenter un exposé aux membres de la Commission de services policiers d'Ottawa. Pour s'y préparer, le surint. Morris a examiné tous les rapports produits par l'équipe du projet Hendon entre le 13 janvier et le 29 février afin de déterminer quelle information la PPO avait fournie, à quel moment et à quelles personnes. Cette présentation, prévue pour le 15 février 2022, a été annulée après la démission du chef Sloly.

Leçons retenues

Le surint. Morris ne croit pas qu'il s'agisse d'un échec sur le plan du renseignement. L'information a été recueillie en temps opportun, elle a été analysée et des renseignements fournissant un tableau précis de ce qui pouvait se passer ont été produits. Le BRCOP a communiqué toute l'information dont il disposait. Il a collaboré avec le SCRS et l'Équipe intégrée de la sécurité nationale de la GRC.

Le surint. Morris a mentionné qu'il y avait peut-être une faiblesse dans l'interrelation entre le renseignement et la planification des opérations. Souvent, les événements anticipés ne sont pas pris aussi sérieusement que ceux qui se sont produits, et on ne fait pas toujours les efforts de prévention et d'atténuation requis en amont. Les services de police ont de nombreuses priorités et peuvent accorder une priorité moindre aux événements qui ne se sont pas encore manifestés.

Le surint. Morris s'inquiétait du fait que le SPO ne prenait pas les mesures requises sur le plan opérationnel en réponse aux renseignements fournis par écrit et verbalement par le BRCOP.

Le surint. Morris a dit qu'il aurait souhaité qu'un plus grand nombre de gestionnaires de service de renseignement participent aux téléconférences de l'équipe du projet Hendon, ce qui leur aurait permis de comprendre les répercussions pour leur secteur d'activités. Dans bien des cas, ils confiaient la participation à des personnes d'échelon inférieur et à des analystes du renseignement. Le surint. Morris a aussi mentionné qu'au départ, les membres du SPO qui prenaient part à ces rencontres ne lui ont pas toujours semblé comprendre à quel point la situation était grave dès le 21 janvier. (Cependant, au fil des jours [et à partir de la semaine du 21 janvier], leur compréhension de la situation, la pertinence de leurs questions et leur participation sont devenues plus évidentes.)

Le surint. Morris a fait remarquer que, de façon générale, l'appareil du renseignement serait mieux servi si des personnes ayant davantage de pouvoirs participaient aux



téléconférences où des renseignements sont recueillis, mis en commun et discutés — ce sont ces personnes qui sont les « influenceurs » et qui peuvent faire valoir l'utilité de ce type de renseignements au sein de leur service. Si les renseignements sont fournis à un analyste contractuel qui fournit un rapport et parle ensuite à un détective, l'information met du temps à franchir la voie hiérarchique, et l'incidence est moins immédiate.